


Intitulé de Formation (Réglementaire)	01-22	Réf : SEC010
Mission du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail SSCT (5 jours : nouveaux élus / de 11 à 300 salariés)		

Objectif de la formation

- ▶ Connaître les missions du CSE en matière de Santé, sécurité et conditions de travail.
- ▶ Savoir analyser les accidents et les incidents et y apporter des solutions correctives et préventives
- ▶ Savoir prévenir les risques dans l'entreprise.

Public concerné :

- ▶ Dirigeant, salariés, responsables, délégation CSE, fonctionnaires, agents, acteurs de la SSCT ...

Prérequis :

- ▶ Lire, écrire et comprendre le Français

Objectifs pédagogiques :

- ▶ Devenir un acteur majeur de la prévention des risques dans son entreprise ou établissement.

Méthodes pédagogiques :

- ▶ Formation progressive en interaction,
- ▶ Apports théoriques avec vidéo, jeux pédagogiques, exercice en groupe,
- ▶ Simulation en groupe avec les cas définis par les apprenants pour des mises en situation réelles dans leurs activités respectives.

Support de formation:

- ▶ Support remis à chaque participant, résumant les points importants traités durant la formation.

Validation des acquis :

- ▶ Évaluations de positionnement de début et de fin de session des apprenants réalisée par QCM, et tout au long de la formation par l'intervenant afin de mesurer les acquisitions et les progressions.
- ▶ Évaluation de satisfaction à chaud des apprenants par questionnaire
- ▶ Évaluation à froid, par la mesure de la mise en œuvre.

Support de validation: Attestation de stage

Durée: 5 jours, 3 + 2 jours conseillés (35H)

Programme de la formation

Journée 1 : Mission des membres du CSE en SSCT

Introduction

- ◆ Présentation des apprenants et leurs attendus,
- ◆ Présentation de la formation : objectifs
- ◆ Evaluation de positionnement QCM
- ◆ Contexte et Enjeux
- ◆ Autodiagnostic de maturité

Les fondements en SSCT (jeux pédagogique)

- ◆ Définition du CSE
- ◆ La composition du CSE en SSCT
- ◆ Les droits et les missions du CSE en SSCT
- ◆ Les moyens
- ◆ Le fonctionnement
- ◆ Le règlement intérieur du CSE
- ◆ Les enquêtes, les visites

Journée 1 et 2 : Accidents du travail et maladies professionnelles (mise en situation)

- ◆ Définitions et statistiques
- ◆ Les responsabilités
- ◆ La déclaration et la gestion des AT / MP
- ◆ Réglementation : Situations de danger Grave et Imminent, le droit d'alerte et de retrait
- ◆ L'analyse de l'accident : L'arbre des causes
- ◆ Mise en œuvre de l'arbre des causes sur cas réels

Journée 3-4 : La prévention des risques professionnels (mise en situation et jeux pédagogique)


- ◆ Définition
- ◆ Les enjeux, les acteurs
- ◆ Les principes généraux de prévention
- ◆ Le document unique et pénibilité au travail
- ◆ Le mécanisme d'apparition d'un dommage
- ◆ Les différents risques dans l'entreprise
- ◆ Etude de postes avec la méthode du diagramme d'Hishikawa
- ◆ Les valeurs et les bonnes pratiques en prévention



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 72 01586 72

Auprès du préfet des Pays de Loire

WWW.fbconsulting-france.fr

Intitulé de Formation (Réglementaire)	01-22	Réf : SEC010
Mission du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail SSCT (5 jours : nouveaux élus / de 11 à 300 salariés)		

Journée 4 -5 : La prévention des risques professionnelles(suite)

- ◆ Mise en œuvre du document unique :
 - ◆ Préparation au diagnostic
 - ◆ Analyse terrain: identifier les risques
 - ◆ Evaluer et hiérarchiser les risques
 - ◆ Mettre en place des actions pour supprimer ou limiter les risques- Méthodes PDCA
 - ◆ Synthèse document unique
 - ◆ Lien Document unique et Pénibilité
- ◆ Les évolutions du travail et les risques qu'elles impliquent :
 - ◆ Les troubles musculosquelettiques (TMS) :
Les mécanismes et les risques associés
 - ◆ Les risques psychosociaux (RPS) :
 - ◆ Stress et violence au travail, burn-out
 - ◆ Evaluation des RPS
 - ◆ Harcèlement sexuel
 - ◆ La prévention des RPS

Journée 5 : Bien communiquer pour être efficace (approche des 4 couleurs)

- ◆ Une bonne communication au sein du SSCT, complémentarité des membres du CSE
- ◆ Les Réunions d'avancement périodiques efficaces,
- ◆ L'intérêt d'une Chartes de bonne pratique des membres du CSE en SSCT,
- ◆ Bilan des actions à mener,
- ◆ Evaluation de fin de formation QCM
- ◆ Bilan de la formation à chaud